



LP Commercial et Hôtelier
Auguste ESCOFFIER

Certificat d'aptitude professionnel

CAP EVS

Employé de vente spécialisé

Option A Produits alimentaires

2
ans

La Formation :

Conditions d'admission :

Ce CAP se prépare en 2 ans après une classe de 3^{ème} avec un avis favorable du conseil de classe de son établissement d'origine.

Recrutement : 15 élèves

Programmes de l'enseignement

Enseignement général	21 Heures
Enseignement professionnel	18 Heures
PFMP :	8 semaines en première année
Période de formation en milieu professionnel *(stages)	8 semaines en Terminale

*16 semaines d'insertion en milieu professionnel sont prévues sur les deux années de formation. Ces périodes font l'objet d'acquisition de compétences et gestes professionnels qui sont évalués conjointement avec le tuteur et comptent pour l'attribution du diplôme en fin de formation.

Ces périodes sont **OBLIGATOIRES**.

Qualités requises

- Imagination,
- Esprit d'équipe,
- Sens de l'organisation,
- Volontarisme,
- Esprit pratique,
- Sérieux,
- Vivacité d'esprit, etc...

Contenu & savoir faire

L'enseignement technologique et professionnel est organisé en **3 grands axes** :

Pour l'Option A (Produits alimentaires) :

- Réception des produits et mise en état de conservation.
- Suivi marchand des familles de produits alimentaires.
- Vente et accompagnement de la vente

Perspectives d'avenir

Insertion professionnelle :

Le titulaire de ce diplôme travaille dans le secteur professionnel du commerce et notamment :

- Pour l'option A (vente de produits alimentaires)
- Vendeur ou employé de vente dans les boulangeries, pâtisseries, charcuteries, boucheries, commerce de primeurs, épicerie, etc...

Le CAP est un diplôme d'insertion professionnelle.



TENUE PARTICULIERE

Présentation : tenue de ville (pantalon ou jupe, chemise, chaussures fermées, hygiène irréprochable, cheveux attachés, etc...)